

**DEPARTEMENT**  
**Alpes-de-Haute-Provence**

-----  
**Communauté d'Agglomération**  
**PROVENCE ALPES**  
**AGGLOMERATION**

**Année 2021**  
**Séance du 30 juin 2021**

**N° 53**

**Objet : Transition écologique  
appliquée au réseau d'éclairage  
public par des investissements  
pour des économies d'énergie  
Actualisation du plan de  
financement**

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL**  
**D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille vingt et un le trente du mois de juin à dix-sept heures, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le 22 du mois de juin 2021, s'est réuni au complexe sportif des Lauzières à CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO

**Est nommé secrétaire de séance : FONTAINE Sonia**

**Étaient présents :**

ACCIAI Bruno, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, BAILLE Denis, BELMONTE Sylvie, BENOIT Gérard, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BOYER Christian, CATILLON Pierre, CAZERES Benoit (jusqu'au rapport n° 39), CHABAL CALVI Nadia, CHALVET Gilles (jusqu'au rapport n° 53), COSSERAT Sandrine, DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean Paul, ESCLAPEZ Nathalie, EYMARD Max, FIAERT Claude, FONTAINE Sonia, GALLY France, GRANET BRUNELLO Patricia, ISNARD AUBERT Laurence, ISNARD Mireille, JOUVES Marc, KUHN Francis, LAQUET Laura, MOULARD Damien, OBELISCO Francine, OGGERO BAKRI Céline, PARIS Mireille, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PEREIRA Georges, PIERI Bernard (à partir du rapport n° 23), PROUST Brigitte, REINAUDO Gilbert, REYNAUD Patrice (jusqu'au rapport n° 53), RISSO Gilbert, SANCHEZ Pierre Bernard, SAVORNIN Béatrice, SEGOND Claude, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VIVOS Patrick, ZANARTU HAYER Italo

**Étaient suppléés :**

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques  
COCHET Brigitte a donné pouvoir à KARCHE Eliette  
COMTE Jean Paul a donné pouvoir à GERACE Isabelle  
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy  
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à DONNIER Luc (jusqu'au rapport n° 56)

**Étaient représentés :**

AUZET Guy a donné pouvoir à JOUVES Marc  
BARDIN Chantal a donné pouvoir à ZANARTU HAYER Italo  
CAZERES Benoit a donné pouvoir à ESCLAPEZ Nathalie (à partir du rapport n° 40)  
ESTIENNE Claude a donné pouvoir à BENOIT Gérard  
FIGUIERE Marie José a donné pouvoir à PAUL Gérard  
GONCALVES Gilles a donné pouvoir à FONTAINE Sonia  
ISOARDI Delphine a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert  
MAGAUD Nathalie a donné pouvoir à CHALVET Gilles (jusqu'au rapport n° 53)  
MULLER Emmanuel a donné pouvoir à COSSERAT Sandrine  
PIERI Bernard a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia (jusqu'au rapport n° 22)  
POURCEL Simone a donné pouvoir à VIVOS Patrick  
TEYSSIER Eliane a donné pouvoir à Francis KUHN  
UGHETTO Wendy a donné pouvoir à VILLARD René  
VOLLAIRE Nadine a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine

**Étaient excusés :**

AUZET Éric	FLORES Sylvain
BALIQUE François	GRAVIERE Remy
BASSET Françoise	ISOARD Christian
BAUDOUT Marie Anne	MAGAUD Marie José
BONDIL Marc	POSTEL Chrystelle
BOURJAC Jean Marie	REBOUL Childéric
CROZALS Florent	SEVENIER Jean

**REÇU EN PREFECTURE**  
**le 05/07/2021**

Application n° 11006 F logo 100.com

**Monsieur Claude SEGOND, rapporteur, expose ce qui suit :**

Le Conseil d'agglomération a approuvé, par délibération n°42 du 15 octobre 2020, l'opération « Transition écologique appliquée au réseau d'éclairage public par des investissements pour des économies d'énergie », qui a pour objectif de remplacer une partie de l'éclairage public du territoire par des équipements plus performants, plus sûrs et plus vertueux (consommation énergétique et pollution lumineuse amoindries). Cette opération s'inscrit dans les objectifs prioritaires du Plan Climat Air Énergie Territorial adopté par Provence Alpes Agglomération le 28 février 2020, et plus précisément dans l'action n°24 « Améliorer le patrimoine public : bâtiments et éclairage public ».

L'opération consiste en trois chantiers identifiés comme prioritaires :

- Remplacement de 400 luminaires de type « boule » responsables d'une pollution lumineuse néfaste pour la faune sauvage par des luminaires plus sobres dont la consommation énergétique est inférieure de 75%,
- Remplacement de presque 200 systèmes d'éclairage au rendement énergétique faible par des luminaires LED dont la consommation énergétique est inférieure de 40%,
- Mise en conformité des armoires d'éclairage public et déploiement d'horloges astronomiques pour améliorer la sécurité et la gestion de l'éclairage public.

Une demande de subvention validée par la délibération précitée a été déposée au titre de l'enveloppe exceptionnelle de la DSIL 2020. À ce jour, six mois après le dépôt de ce dossier, notre agglomération reste sans réponse officielle des services de l'État en charge de la DSIL. Considérant cela et au vu du nombre considérable de dossiers présentés à la Préfecture de Région au titre de cette enveloppe exceptionnelle, il semble opportun de modifier le plan de financement de notre opération et de présenter ce dossier au titre des fonds DETR et DSIL classiques.

**Il vous est demandé :**

- D'approuver ainsi qu'il suit le plan de financement actualisé de l'opération :

Dépenses HT : .....	350 000 €
Recettes HT : .....	350 000 €
Dont :	
- Subvention État – DETR 2022 (50%) .....	175 000 €
- Subvention États – DSIL 2022 (26,92%) .....	94 220 €
- Autofinancement PAA (23,08%) .....	80 780 €

- D'autoriser la Présidente ou son représentant à solliciter les subventions correspondantes auprès de la Préfecture des Alpes de Haute Provence et à engager toutes les démarches afférentes à cette décision.

**LE CONSEIL D'AGGLOMERATION**

Après en avoir délibéré et procédé au vote

Approuve les propositions présentées

A l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme  
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO

